



# CONCOURS D'IDEES 2010

## DE CREATION D'ENTREPRISES INNOVANTES

avec le support de Limousin Expansion, l'Agence de développement et de l'innovation  
du Limousin

Avec le soutien de la Région Limousin et de l'Europe



# CONCOURS D'IDEES 2010 DE CREATION D'ENTREPRISES INNOVANTES

avec le support de Limousin Expansion, l'Agence de développement et de l'innovation du Limousin

Avec le soutien de la Région Limousin et de l'Europe

## **Pourquoi ?**

Afin de renforcer la création d'entreprises innovantes, Limousin Expansion, l'Agence de développement et de l'innovation du Limousin, organise le premier concours d'idées de création d'entreprises innovantes. Ce concours doit permettre de faire émerger et de soutenir les meilleurs projets de création d'entreprises innovantes, en leur offrant un soutien financier et un accompagnement personnalisé, plus spécifiquement sur la phase d'étude de marché.

## **Qui peut concourir ?**

Tous les porteurs d'idées et de projets quels que soient leur nationalité, leur statut ou leur situation professionnelle (étudiants, salariés du secteur public ou du secteur privé, demandeurs d'emploi...).

## **Pour quel projet ?**

Les projets recherchés peuvent nécessiter une phase de validation technique, économique et juridique. La viabilité économique du projet n'est pas un critère de sélection. Cette viabilité économique et plus particulièrement l'étude du marché potentiel fera l'objet d'une étude pour le projet lauréat.

Les projets, quel que soit leur stade d'avancement doivent prévoir la création d'une entreprise s'appuyant sur une innovation (technologique, de service, d'organisation ou commerciale).

## **Dans quel domaine ?**

Tous les domaines liés à l'innovation.

## **Pour gagner quoi ?**

Le gagnant bénéficiera d'une étude macro-économique du secteur ciblé (valeur estimée 2000€ TTC), de l'organisation de 5 rencontres avec des experts ou prospects potentiels (valeur estimée 2000€ TTC) ainsi que l'organisation, l'animation et l'analyse de 2 focus groupes (valeur estimée 6000€ TTC).

## **Comment participer ?**

Les candidats doivent envoyer le bulletin d'inscription téléchargeable sur le site internet de Limousin Expansion - [www.limousin-expansion.fr](http://www.limousin-expansion.fr) par e-mail à l'adresse suivante : [concours-idees-2010@limousin-expansion.fr](mailto:concours-idees-2010@limousin-expansion.fr) ou par courrier postal à : CONCOURS D'IDEES 2010, LIMOUSIN EXPANSION, 26 rue Atlantis 87069 Limoges Cedex avant le **vendredi 26 Février 2010**. Pour obtenir un code vous pouvez contacter le 05 87 21 21 81 ou par mail [creation@limousin-expansion.fr](mailto:creation@limousin-expansion.fr).

Le gagnant sera directement contacté par courrier et le résultat sera affiché sur le site de Limousin Expansion le mercredi 10 Mars 2010.

## **Date Limite de dépôt :**

**Vendredi 26 février 2010 par e-mail ou courrier postal.**

**Règlement complet téléchargeable sur le site web : [www.limousin-expansion.fr](http://www.limousin-expansion.fr)**

## Questionnaire

Nom :

Prénom :

Tél. Portable :

Tél.Fixe :

E- Mail :

@

Adresse postale :

Projet innovant

OUI

NON

Descriptif non confidentiel de votre idée :

Avez-vous une idée de la Région d'implantation de votre projet ?

OUI.....LEQUEL.....

NON

Quelle est la date de création prévue ?

Descriptif & commentaires confidentiels de votre idée :

Quel est votre parcours ?

Vos forces pour ce projet :

Tournez  
la  
page....

<b>Votre ambition ( à 3 ans)</b>
<b>Nom(s) des membres de l'équipe :</b>

# CONCOURS D'IDEES 2010

## DE CREATION D'ENTREPRISES INNOVANTES

avec le support de Limousin Expansion, l'Agence de développement et de l'innovation du Limousin

Avec le soutien de la Région Limousin et de l'Europe

## DOSSIER DE PARTICIPATION Mode d'emploi

Remplir le bulletin d'inscription sur le site internet [www.limousin-expansion.fr](http://www.limousin-expansion.fr) avant le vendredi 26 Février 2010. Pour obtenir un code ils peuvent contacter le 05 87 21 21 81 ou par mail [creation@limousin-expansion.fr](mailto:creation@limousin-expansion.fr).

Télécharger le bulletin d'inscription sur le site internet de Limousin Expansion ([www.limousin-expansion.fr](http://www.limousin-expansion.fr)), le remplir et l'envoyer par e-mail à l'adresse suivante : [concours-idees-2010@limousin-expansion.fr](mailto:concours-idees-2010@limousin-expansion.fr) avant le **vendredi 26 Février 2010** ou par courrier à l'adresse suivante : CONCOURS D'IDEES 2010, LIMOUSIN EXPANSION, 26 rue Atlantis 87069 Limoges Cedex.

<p><b>DATE LIMITE DE DEPOT :</b> <b>Vendredi 26 Février 2010 par e-mail ou courrier postal</b></p>
--

# CONCOURS D'IDEES 2010

## DE CREATION D'ENTREPRISES INNOVANTES

avec le support de Limousin Expansion, l'Agence de développement et de l'innovation du Limousin

Avec le soutien de la Région Limousin et de l'Europe

## REGLEMENT

### Article 1

Un concours d'idées de création d'entreprises de technologies innovantes, dénommé «Concours d'Idées 2010 » est organisé en 2010 par Limousin Expansion, avec le soutien de la Région Limousin et de l'Europe.

Ce concours a pour objectif de détecter, de faire émerger des projets de création d'entreprises innovantes et de récompenser le meilleur d'entre eux grâce à un accompagnement personnalisé et prise en charge par Limousin Expansion.

### Article 2

Le financement du concours est assuré par la Région Limousin et par l'Union Européenne.

### Article 3

Peut participer à ce concours toute personne physique, quels que soient sa nationalité, son statut ou sa situation professionnelle, dont le projet est la création d'une entreprise innovante.

Les candidats salariés d'une entreprise déjà existante doivent s'assurer de la libre exploitation de la technologie présentée dans le cadre du concours.

Chaque candidat ne peut présenter qu'une seule candidature.

Chaque projet peut être porté par plusieurs personnes physiques dont une seule peut être candidate ; les autres personnes physiques constituent l'équipe décrite dans la fiche de candidature du dossier de participation.

### Article 4

L'évaluation des bulletins d'inscription s'appuie sur l'analyse des principales dimensions des projets de création d'entreprises innovantes : humaine, technologique, juridique, financière et commerciale.

La sélection du lauréat se fait sur la base des principaux critères suivants :

- caractère innovant de l'idée (avantages concurrentiels liés à la technologie) ;
- degré de motivation et capacité du candidat à acquérir les compétences indispensables à la création d'une entreprise ;
- degré d'appréhension par le candidat et l'équipe des dimensions économiques et financières ;
- état de la propriété intellectuelle et droits de tiers.

### Article 5

Pour participer, les candidats doivent envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site internet de Limousin Expansion - [www.limousin-expansion.fr](http://www.limousin-expansion.fr)) par e-mail à l'adresse suivante : [concours-idees-2010@limousin-expansion.fr](mailto:concours-idees-2010@limousin-expansion.fr) ou par courrier postal à : CONCOURS D'IDEES 2010, LIMOUSIN EXPANSION, 26 rue Atlantis 87069 Limoges Cedex avant le **vendredi 26 Février 2010**.

Pour obtenir un code vous pouvez contacter le 05 87 21 21 81 ou par mail [creation@limousin-expansion.fr](mailto:creation@limousin-expansion.fr).

#### **Article 6**

Le jury, composé de professionnels de la création d'entreprise innovante, examine l'ensemble des bulletins d'inscription reçus. Il choisit le lauréat du concours.

Après l'examen des bulletins d'inscription, qui restent confidentiels, le jury informe individuellement par courrier le(s) gagnant(s) du concours d'idées 2010.

Le jury est souverain et n'a pas à motiver ses décisions.

#### **Article 7**

Les résultats du concours seront annoncés sur le site internet de Limousin Expansion ([www.limousin-expansion.fr](http://www.limousin-expansion.fr)) le mercredi 10 mars 2010.

#### **Article 8**

Limousin Expansion réalisera pour le compte du gagnant, et en collaboration avec ce dernier :

- une étude macro-économique du secteur ciblé (valeur estimée 2000€ TTC),
- l'organisation de 5 rencontres avec des experts ou prospects potentiels du Limousin (valeur estimée 2000€ TTC)
- l'organisation, l'animation et l'analyse de 2 focus groupes en Limousin (valeur estimée 6000€ TTC).

L'ensemble de ces prestations seront formalisées entre Limousin Expansion et le gagnant sous forme d'une convention d'accompagnement signée entre les parties.

#### **Article 9**

Les candidats au concours s'engagent à répondre à toute demande d'informations de la part de Limousin Expansion et de la Région Limousin.

Le gagnant du concours s'engage à :

- mentionner dans toute communication ou déclaration qu'il est gagnant du concours d'idées 2010 de création d'entreprises innovantes et qu'à ce titre il bénéficie d'un soutien et accompagnement de Limousin Expansion, et notamment d'un accompagnement personnalisé par APOGEE, Département Activités Nouvelles de LIMOUSIN EXPANSION
- donner à la demande de la Région Limousin et de Limousin Expansion toute information sur le devenir de son projet de création notamment en répondant aux enquêtes qui peuvent être menées, cela jusqu'à la troisième année suivant la fin du concours d'idées 2010 de création d'entreprises innovantes.

#### **Article 10**

Les candidats et le gagnant autorisent Limousin Expansion à publier leur nom, prénom et adresse électronique, les coordonnées complètes de leur entreprise et la description non confidentielle de leur projet indiquée sur bulletin d'inscription, dans le cadre des actions d'information et de communication liées au concours, ou à la promotion du Concours d'Idées 2010, y compris sur leurs sites internet sans pouvoir prétendre à aucun droit, quel qu'il soit.

#### **Article 12**

Les membres du jury et les personnes ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre du concours s'engagent par écrit à garder confidentielle toute information relative aux projets.

#### **Article 13**

Le présent règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles sur le site internet de LIMOUSIN EXPANSION ([www.limousinexpansion.fr](http://www.limousinexpansion.fr)) pendant la période d'ouverture du concours. Le bulletin d'inscription rédigé selon les indications données à l'article 5 du présent règlement, sera téléchargeable sur le site internet de Limousin Expansion - [www.limousin-expansion.fr](http://www.limousin-expansion.fr). Il devra être envoyé à l'adresse suivante : [concours-idees-2010@limousin-expansion.fr](mailto:concours-idees-2010@limousin-expansion.fr) ou par courrier postal à : CONCOURS D'IDEES 2010, LIMOUSIN EXPANSION, 26 rue Atlantis 87069 Limoges Cedex, avant le **vendredi 26 Février 2010**.

**Article 14**

L'organisateur se réserve le droit de suspendre, reporter, ou annuler le présent concours, sans justification, et sans recours possible.

**Article 15**

Tout candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les dispositions.

**Article 16**

Information informatique et liberté :

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours seront traitées conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978.

Tous les participants au concours disposent, en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant.

Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée par écrit à l'organisme Limousin Expansion, agence de développement et de l'innovation du Limousin, 26 rue Atlantis, 87069 Limoges Cedex.

Toute demande d'accès de rectification ou d'opposition sera remboursée au tarif lent en vigueur.